

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Ekev



Au Puits de La Paracha

Ekev

Cesser de se poser trop de questions : grâce à la Emouna

*« Vous circoncierez l'excroissance de votre cœur et vous cesserez de raidir votre nuque. »
(10, 16)*

Le Déguel Ma'hané Ephraïm explique que ce verset contient une allusion : tous les griefs que l'homme ne cesse d'énoncer envers la conduite d'Hachem (qui le conduisent à se rebeller, à "raidir sa nuque") ne proviennent que d'une seule chose : un cœur fermé. Lorsqu'il le circonci et dégage ce qui l'obstrue, toutes ses questions et ses plaintes s'évanouissent. Le moyen pour y parvenir est de se renforcer dans sa Emouna, à force d'en parler et d'y réfléchir, afin de l'intérioriser dans son cœur. Le 'Hafets 'Haïm s'exprima ainsi une fois à ce sujet : celui qui possède la Emouna n'a aucune question, et celui qui ne la possède pas, toutes les réponses ne lui serviront à rien, car D. qui est le Maître de tout ce qui se passe dans le monde, est la réponse à toutes les questions.

L'existence de celui qui croit réellement en son Créateur est paisible, et même lorsqu'il doit affronter des épreuves et des souffrances, il n'en perdra pas ses moyens et ne sera pas en proie à l'inquiétude. Grâce à sa soumission au Très-Haut et au Tout-Puissant, il les acceptera avec amour sans que sa sérénité d'esprit en soit affectée, parce qu'il est convaincu que tout provient de Lui-Seul.

Le Darké David perdit une fois un fils qu'il chérissait de tout son cœur. Il revint à la Yéchiva après les sept jours de deuil et il enseigna son cours habituel à ses élèves. Au milieu du cours, l'un d'entre eux posa une question à partir d'un Tossefot dans une certaine Guémara. Le Darké David lui répondit ainsi : « Lorsque l'on n'a pas compris quelque chose, ce n'est pas considéré comme

une question », voulant lui signifier qu'ayant mal compris l'intention du Tossefot, le Ba'hour ne pouvait objecter une question sur ce qu'il avait enseigné et seulement lorsqu'on l'on comprenait le sens des choses on pouvait se permettre de réfuter ce qui avait été dit. A travers cela, il désirait en réalité se faire une allusion à lui-même : personne ne comprend rien à la manière dont Hachem dirige le monde car celle-ci est insondable. Dès lors, comment l'homme pourrait-il avoir des questions sur Sa manière de diriger les événements puisqu'il ne peut en saisir la véritable finalité ? Il ne lui incombe que de placer sa confiance dans son Créateur.

Une fois, lorsqu'il recevait le public, Rav Mattèche aperçut que l'un des pauvres connu de tous, attendait son tour dehors. Il comprit que ce juif venait lui donner le mérite de pourvoir accomplir la Mitsva du don aux indigents. Malheureusement, que pouvait-il faire, il n'avait rien à lui prodiguer ? Dans le même temps, il aperçut également qu'un juif aisé était précisément assis à côté de ce pauvre. Il indiqua au Gabai de le faire entrer en premier avec l'intention que ce riche lui laisse de quoi donner quelque chose ensuite au pauvre. Et en effet, il en fut ainsi.

Lorsque le pauvre entra à son tour chez le Rabbi, il exprima son mécontentement : « Je suis venu jusqu'ici, dit-il sur un ton de reproche, parce que je pensais que l'on se comportait dans cet endroit selon la vérité. Mais je constate que même ici, d'autres choses entrent en considération. Est-il correct que, simplement du fait de mon indigence, on ne me respecte par et l'on me fasse attendre en faisant passer ce riche devant moi ? »

Mais en réalité, tous ses griefs n'avaient aucun fondement, puisque tout n'avait été fait au contraire que pour son bien et dans



le seul but qu'il puisse ressortir de chez le Rabbi avec un don généreux.

Cette anecdote illustre notre propre comportement dans l'existence : nous sommes souvent pleins de questions, et nous ne cessons de nous plaindre et de nous irriter sur ce qui nous arrive, alors qu'en réalité tout ce qui nous arrive n'a qu'une finalité : nous prodiguer en fin de compte un bien immense. Et tout ce qui nous semble être sur le moment un éloignement de la Providence et une perte n'est destiné en fait qu'à nous octroyer ensuite un bienfait matériel et spirituel.

(Entre parenthèses, la fin de l'histoire fut que le pauvre chercha quelqu'un qui le ramène en voiture et ce riche le ramena jusqu'à chez lui. Le pauvre, ne se doutant de rien, lui tendit le chèque en lui demandant ce qui était écrit (le chèque étant écrit en anglais, il ne savait pas le lire). Le riche reconnut son propre chèque plié et fermé comme il l'avait donné au Rabbi, ce qui montrait que ce dernier n'avait même pas regardé la somme écrite (plus de mille dollars). Il retourna chez le Rabbi et lui dit tristement : « Je suis bien petit pour comprendre, et ce n'est pas pour me mêler de la conduite du Rav dans sa manière de traiter les œuvres de bienfaisance, mais une chose me contrarie : pourquoi le Rav n'a-t-il pas ouvert le chèque pour voir la somme qui lui a été remise en main ? » Ce dernier lui répondit sur un ton rempli de l'amour qui brûlait en lui pour le peuple juif : « Pourquoi devrais-je savoir la somme, l'essentiel est que le pauvre la connaisse à présent ! »)

La Guémara raconte (Guitine 58a) que Rabbi Yéhochoua Ben Hanania alla une fois à Rome. On lui apprit qu'un enfant juif était captif dans une des prisons de la ville. Cet enfant, disait-on, était très beau d'apparence. Il avait des yeux magnifiques et de très belles boucles dans sa chevelure. Il alla donc se poster à l'entrée de la prison et annonça (Isaïe 42, 24) : « Qui livre Yaakov à l'écrasement et Israël aux pilliers ? » Et l'enfant de répondre : « N'est-ce pas que nous avons fauté envers Hachem, que nous n'avons pas voulu aller dans

Ses voies et que nous n'avons pas écouté Sa Torah. » (Fin du verset précédent) Rabbi Yéhochoua s'écria alors : « Je suis certain que cet enfant deviendra un grand Rav d'Israël. Je jure que je ne quitterai pas ce lieu sans l'avoir racheté, quelle que soit sa rançon ! » On raconte qu'il le racheta avec une très grosse somme, et il ne s'écoula pas beaucoup de temps jusqu'à ce qu'il devienne un grand Rav. Ce fut Rabbi Ichmaël Ben Elisha.

A priori, on est en droit de se demander : que vit Rabbi Yéhochoua chez cet enfant de si particulier pour être certain qu'il deviendrait un des grands Sages de la Michna ?

Le Nétivot Chalom apporte la réponse suivante : lorsque Rabbi Yéhochoua lui demanda qui avait causé l'écrasement du peuple juif, l'enfant aurait pu répondre (selon ce que pense les gens habituellement), que la défaite était due au fait que l'armée n'était pas assez forte ou assez entraînée, ou que la chute du peuple juif fut causée par des rivalités internes ou encore parce que le siège fut éprouvant et qu'ils en furent affaiblis.

Mais cet enfant ne s'attacha à aucune de ces causes naturelles. Il avait une foi claire que les Bné Israël avaient été exilés seulement parce qu'un décret du Ciel avait été prononcé, et il répondit alors : « Cela vient d'Hachem parce que nous avons fauté. » Par cette réponse, il témoignait qu'il acceptait ce décret Divin avec amour. Rabbi Yéhochoua s'émerveilla de la lucidité spirituelle de ce tout jeune enfant et fut dès lors certain qu'il deviendrait un grand Rav. Et en effet, il devint, peu de temps après, Rabbi Ichmaël Ben Elisha !

Le Smag (décisionnaire de l'époque des Richonim au Moyen Age, n.d.t) écrit à propos du verset de notre Paracha : « Et tu sauras en ton cœur que, tel un père châtie son fils, Hachem ton D. te châtie » (5, 5) :

« C'est un commandement positif d'accepter le jugement Divin pour tout ce qui arrive à l'homme, comme il est dit : "Et



tu sauras en ton cœur que tel un père châtie son fils, Hachem te châtie." J'ai enseigné ce commandement à de nombreuses personnes (...). Si les événements que l'homme traverse se déroulent avec rigueur (...), c'est un commandement positif de penser en son cœur que cela est pour son bien. »

J'ai entendu l'histoire suivante de la bouche d'un Avrekhabitant Bné Brak. Elle illustre à merveille comment s'exerce parfois de manière dévoilée la Providence Divine : cela faisait déjà plusieurs années que son épouse dirigeait un jardin d'enfants à domicile, agréé par les pouvoirs publics, ce qui n'est pas donné à tout le monde (car seuls ceux qui répondent à toutes leurs exigences est en mesure de recevoir une autorisation officielle de leur part). Voici plusieurs semaines, ils méritèrent avec l'aide d'Hachem de déménager, de leur appartement devenu trop étroit vers un appartement plus spacieux à proximité de l'endroit où ils habitaient. Le jour du déménagement ayant été fixé un dimanche, les membres de cette famille convinrent d'un commun accord qu'il serait extrêmement utile qu'en ce jour, la maîtresse de maison ne reçoive pas les enfants de la garderie, ce qui lui permettrait de pouvoir procéder au rangement nécessaire avec plus de clarté d'esprit.

Ce projet fut mis à exécution et ils demandèrent aux parents l'autorisation de bien vouloir faire garder leurs enfants ailleurs pour cette journée. La plupart d'entre eux acceptèrent de plein gré, à l'exception d'une mère qui refusa catégoriquement. Ils tentèrent bien de la convaincre en lui promettant de lui trouver eux-mêmes une remplaçante compétente et de régler en outre toutes les dépenses. Ils lui promirent même de la dédommager du "préjudice". Mais celle-ci s'obstina en arguant qu'elle ne voulait pas que son enfant soit "entre d'autres mains". Elle menaça de plus, chose étonnante, de dénoncer ce "jour de vacances non officiel" aux services publics (ce qui compromettrait clairement la poursuite de la garderie). Faute d'alternative, la famille fut contrainte de travailler en recevant tous les enfants comme

d'habitude. Comme si cela ne suffisait pas à leur peine, ils durent également faire face à une autre épreuve : l'Avrekhab avait commandé initialement un ouvrier qui vienne leur installer des grillages aux fenêtres dans le nouvel appartement à dix heures du matin, en comptant sur le fait que de toute façon, la garderie ne fonctionnerait pas ce jour-là. Du fait de l'opposition de la mère à tout changement, il demanda donc à l'ouvrier de bien vouloir venir plus tard (à partir d'une heure de l'après-midi). Mais ce dernier prétendit qu'il avait déjà organisé son emploi du temps, qu'il ne pouvait pas le modifier, et viendrait donc comme prévu le matin à dix heures (ou sinon, deux semaines après). La famille dut donc dans l'obligation de le recevoir lui aussi le matin comme il le désirait.

Le lendemain, les enfants arrivèrent, tous en pleine forme, dans leur nouvelle garderie, ainsi que l'ouvrier, à l'heure convenue. Brusquement, à une heure, se présentèrent, sans avertissement préalable, les services sociaux, qui venaient faire un contrôle surprise pour vérifier la manière dont les enfants étaient traités et si la garderie répondait à toutes les conditions nécessaires. C'est alors que se révéla l'ampleur du miracle et la grandeur de la Providence Divine : en effet, il était clair que s'ils n'avaient pas trouvé les enfants à la garderie ce jour-là, ils auraient sur le champ licencié la mère en annulant son autorisation d'exercer. En outre, s'ils étaient venus dans un appartement sans grilles aux fenêtres, ils l'auraient pénalisée d'une lourde amende en plus du licenciement. Il se révéla finalement que ce qui leur avait semblé être un préjudice dû à l'obstination incompréhensible d'une mère et à celle de l'ouvrier qui avait pour effet de les empêcher de ranger leurs affaires tranquillement n'avait été en réalité que le moyen de les préserver d'un préjudice encore bien plus important qui les aurait privés de tout revenu !



Pourquoi l'homme s'inquiéterait-il, alors que son sort est placé entre les mains d'Hachem ?

« *Hachem te préservera de toute maladie.* » (7, 15)

Nos Sages expliquent (Yérouchalmi Chabbat 14, 3) que l'expression "toute maladie" inclut l'inquiétude.

L'homme pourrait être tenté de se plaindre en prétendant : « Que puis-je faire, je n'ai pas mérité cette bénédiction, je suis rempli d'inquiétude : qu'en sera-t-il de ma subsistance, quelle sera l'issue de l'éducation de mes enfants, quels seront les résultats du dossier médical, comment se termineront les querelles qui opposent les membres de la famille ou les voisins de l'allée ? Comment pourrais-je me débarrasser de toutes ces préoccupations ? »

Une seule réponse peut apaiser toutes ces inquiétudes : se renforcer dans la foi que la clé de toute réussite est dans les mains du Très-Haut et savoir avec certitude que les bienfaits et les bénédictions ne sont pas le fruit de sa propre force, mais celui du Créateur. De la sorte, il apprendra à ne plus s'inquiéter du tout de sa subsistance et de tous ses besoins, puisque le succès de toutes ses entreprises est dans les mains Saint-Béni-Soit-Il et que, par conséquent, il est entre de bonnes mains. Dès lors, pourquoi s'inquiéterait-il ?

La Guémara enseigne (Pessa'h 118a) que la subsistance de l'homme est doublement plus difficile que l'enfantement, car à son sujet il est écrit (Béréchit 3, 16) : « *Tu enfanteras dans la douleur (Etsev)* », alors qu'au sujet de la subsistance, il est écrit : « *C'est dans la douleur (Etsevone) que tu en mangeras (de la terre)* » (3,17).

Rabbi Tsadok Hacohen dans son livre Péri Tsadik (Paracha Vayé'hi) fait remarquer que grammaticalement, c'est l'inverse qui devrait être vrai, car le suffixe "-one" en hébreu vient systématiquement pour s'exprimer une atténuation de la racine hébraïque "Etsev". Si bien que celui employé au sujet de la subsistance "Etsevone" vient a

priori marquer une diminution de la douleur. Comment la Guémara enseigne-t-elle que la douleur de la subsistance est double de celle de l'accouchée ?

La réponse, explique-t-elle, est qu'en réalité, il est certain que les souffrances pour obtenir sa subsistance sont plus faciles. Néanmoins, l'homme s'ajoute de lui-même tellement de souffrances dans la quête de sa subsistance en multipliant à l'infini les efforts superflus pour l'obtenir, qu'il subit finalement une souffrance double de celle qui serait nécessaire.

Un homme très riche demanda une fois à Rabbi Tsvi Hirsh de Ziditchov de venir lui rendre visite chez lui. Le Rav accepta. A cette époque, les gens riches s'étaient mis à construire des vitrines dans leur salon afin d'y exposer leurs ustensiles en or et en argent dans un compartiment en bois recouvert de miroirs. La maison de notre homme, elle aussi était équipée d'un pareil ornement. Lorsque le Rav arriva chez lui, il la contempla de près, en se plongeant dans ses pensées. La chose semblait étonnante. Qu'avait-il vu de particulier au point de ne plus bouger de l'endroit ? Il finit pourtant par s'expliquer : « A présent, dit-il, je viens de comprendre un enseignement de nos Sages qui me posait une difficulté depuis des années. Il est écrit en effet dans le Midrach (Kohélet Rabba 1, 32) : "Un homme ne quitte pas ce monde en ayant assouvi la moitié de ses désirs, s'il possède cent, il désire deux cents ; s'il possède deux cents, il désire quatre cents." A priori, ce commentaire semble contradictoire avec l'exemple qui est censé illustrer l'idée : si l'on parle de quelqu'un qui avait cent et qui aspirait à deux cents, il s'agit d'une personne qui possède la moitié de ce qu'elle désire. Dès lors, pourquoi dit-on qu'un homme ne quitte pas ce monde en ayant assouvi la moitié de ses désirs ? A présent, cela s'explique : chaque ustensile qui décore la vitrine apparaît en double car il se reflète dans le miroir qui se trouve en face de lui au point qu'il semble au propriétaire en posséder deux et il en désirera donc quatre. Il en résulte qu'il ne possède même pas la moitié



de ce qu'il désire (mais seulement un quart). Cela ne concerne pas seulement les ustensiles dans une vitrine mais constitue une parabole de l'existence : par nature, l'homme s'**imagine** posséder tant et tant de biens et il désire déjà le double. Il en résulte qu'il court toute son existence après une chimère. »

Cette parabole contient également une autre leçon plus acerbe : en réalité l'homme ne possède rien à lui, tout ce qu'il a n'est qu'un don que le Saint-Béni-Soit-Il dépose entre ses mains suivant Sa volonté et qu'il peut répondre en un instant. En réfléchissant à cette évidence, il cessera de gaspiller ses jours et ses années à poursuivre deux cents alors qu'il n'en possède même pas cent.

On rapporte une autre parabole au sujet de l'inquiétude dont l'homme ne cesse de se laisser submerger dans son existence.

La fille d'un roi fut un jour frappée d'un mal de l'âme. Ce dernier, sans lésiner sur les moyens, alerta les plus grands spécialistes, mais ceux-ci ne parvinrent pas à trouver la raison de son mal, jusqu'à ce que l'un des sages du royaume révéla que si on la revêtait de l'habit de quelqu'un qui ignorait ce qu'était l'inquiétude, un esprit de sérénité reposerait sur elle et elle guérirait. Tous les émissaires du roi se hâtèrent en direction de l'homme le plus riche du royaume afin de lui demander l'un de ses vêtements. Naïvement, ils pensèrent que quelqu'un qui ne connaissait pas le manque et qui était propriétaire de nombreux biens, de maisons, de champs, de vignes, de chevaux, de bétail, de serviteurs et servantes était la personne qu'ils recherchaient : il ignorait certainement ce qu'était l'inquiétude !

Quelle ne fut pas leur déception lorsqu'ils s'aperçurent de leur erreur et que le riche leur annonça explicitement que, bien au contraire, du fait de son immense richesse, il était constamment préoccupé par la gestion de ses biens. En outre, il était tout le temps inquiet de les perdre : les jours, il craignait que ne se déclare un incendie ou que l'un de ses bateaux ne fasse naufrage et les nuits, il avait peur des voleurs. Les émissaires du roi

firent donc demi-tour et cherchèrent des riches plus modestes. Mais cela aussi fut en vain : ils ne parvenaient pas à trouver quelqu'un exempt d'inquiétude. Et même si cela ne se produisait pas continuellement, tout au moins, il ne se passait pas un certain temps sans que l'inquiétude les assaille à nouveau.

Un jour, ils passèrent à proximité d'une mansarde au fin fond d'une ville, dans laquelle vivait une famille. Ils aperçurent le père avec ses fils qui, malgré la pauvreté extrême dans laquelle ils étaient plongés, étaient assis ensemble à chanter accompagnés de tambour et de violon, comme s'ils étaient les plus riches du monde, comblés de tous les bienfaits de la Terre. Et il était clair que nulle inquiétude ne les tourmentait. Après les avoir salués, les émissaires du roi lui demandèrent s'ils étaient réellement exempts de toute inquiétude.

« Que nous manque-t-il, répondirent-ils en chœur, ce que nous possédons nous suffit et nous ne cherchons pas jour et nuit à amasser des biens matériels. Notre subsistance (des légumes) pousse ici dans notre cour. En outre, nous sommes tous en bonne santé. Que désirer de plus ?

A ces mots les émissaires se réjouirent d'avoir enfin trouvé la personne qu'ils cherchaient. Ils exprimèrent leur requête au chef de famille en lui expliquant qu'ils avaient besoin de l'un de ses vêtements.

« J'aurais été très heureux, leur dit ce dernier, de pouvoir venir en aide au roi, mais qu'y puis-je ? Le seul habit que je possède est celui que je porte ! Cela constitue d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles nous n'avons aucune inquiétude, car si je ne possédais ne serait-ce qu'un seul autre habit, je me préoccuperais déjà de savoir comment le laver afin qu'il soit prêt dès que j'en aurais besoin ! »

Cela pour nous enseigner qu'au contraire, l'inquiétude provient seulement du manque de Emouna et de la recherche continuelle des biens matériels. Si l'homme daignait se



réjouir de ce que Hachem lui octroie avec la conviction profonde que ce qu'il possède est ce qui a été décrété pour lui et que nul n'est en mesure de lui prendre, il n'y aurait aucune place dans son cœur pour l'inquiétude .

"Seulement de Le craindre" : au sujet de la Yérat Chamaïm (la crainte du Ciel)

Cette Paracha a été largement développée par les commentaires à propos de la Yérat Chamaïm. Celle-ci nous est ordonnée explicitement dans le verset (10, 12) : « *A présent Israël ; qu'est-ce que Hachem te demande, si ce n'est de craindre Hachem ton D.* »

Rabbénou Yona (Chaaré Techouva) écrit à ce sujet : « Sache que la crainte du Ciel est le fondement de toutes les Mitsvot, comme il est dit : "*A présent Israël ; qu'est-ce que Hachem te demande, si ce n'est de craindre Hachem ton D.*" Grâce à elle, Il désire Ses créatures, comme il est dit : "*Hachem désire ceux qui Le craignent.*" (Téhilim 127, 11) Les décrets de nos Sages et les barrières qu'ils ont établis sont les bases d'une existence fondée sur la crainte du Ciel, car grâce à eux, l'homme n'en viendra pas à transgresser les interdits de la Torah, à l'instar du paysan qui clôture son champ si cher à ses yeux, de peur que les gens ou les bêtes ne viennent le piétiner, comme il est écrit : "*Vous garderez Ma garde*" (Vaykra 18, 30), ce que nos sages commentent : "Établissez des barrières à Ma Torah" (Yébamot 21a). C'est pourquoi on enseigne (Yérouchalmi Brakhot 1, 4) : "Les paroles des Sages sont plus chères que le vin de la Torah." Or, tous les décrets et leurs barrières sont la base de la crainte, et la Mitsva de la crainte du Ciel possède une récompense plus grande que toutes les autres Mitsvot car elle est leur fondement. »

La crainte d'Hachem inclut l'obligation de préserver des mauvaises fréquentations,

comme l'illustre histoire qui suit dont Rav Knéblikh (de Tel Aviv) fut lui-même témoin :

Une fois, l'un des Hassidim vint épancher son cœur de la douleur qui l'étreignait devant le Mahara de Belze : son fils chéri, qui avait toujours été assidu dans son étude et méticuleux dans l'accomplissement de toutes les Mitsvot, avait changé ces derniers temps : sa Yérat Chamaïm s'était refroidie, il avait cessé de comprendre ce qu'il étudiait, et s'était dégradé spirituellement.

« Vérifie qui sont ses fréquentations ! », lui ordonna le Rav.

Le père s'exécuta, mais ne trouva aucun défaut chez les camarades de son fils, ce qui fut confirmé en outre par son Roch Yéchiva. Il retourna donc chez le Rav en mentionnant ce que le Roch Yéchiva avait dit, mais ce dernier l'encouragea à vérifier plus profondément.

En effet, le père finit par découvrir que son fils possédait un mauvais ami, qui en apparence était un garçon convenable et de bonne famille, mais qui était complètement pervers intérieurement. Le père rapporta au Rav le résultat de son enquête, les deux garçons furent séparés, et son fils reprit la bonne voie.

Le Mahara de Belze expliqua alors que par deux fois, on doublait la requête d'être préservé d'une mauvaise fréquentation. Dans la prière du matin, une première fois lorsque l'on dit : "Que ce soit Ta volonté de m'éloigner d'un homme mauvais et d'un mauvais ami", et une deuxième fois par la suite : "préserve-moi (...) d'un homme mauvais et d'un ami mauvais" (dans les bénédictions du matin, n.d.t). Pour quelle raison prie-t-on ainsi dès notre lever ? Et de répondre que l'on ne doit jamais cesser de prier afin de mériter de n'avoir que de bonnes fréquentations.

